

Élections européennes

Dans cette fiche sur les élections européennes, j'explique les principes fondamentaux de l'UE et la méthode à suivre pour exercer votre droit de vote dans le cadre de ce processus démocratique cruciale.

Les Élections Européennes

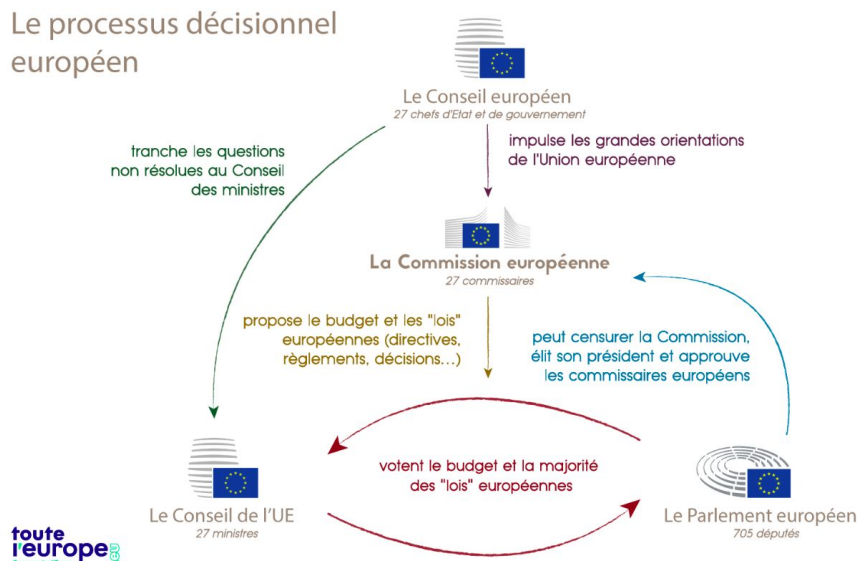
Pour commencer je voudrais vous expliquer un peu le principe de ces élections ! Nous allons voter le **9 juin** en France pour les **81 eurodéputés** français qui vont nous représenter au parlement européen pendant **5 ans**. Nous allons voter par **suffrage universel direct à un tour**.

En France, nous votons pour des **listes** qui seront élues **proportionnellement** au nombre de voix reçues : une liste recevant 20% des suffrages remportera 20% des sièges français au parlement européen (soit 16 eurodéputés). Attention, **un seuil est fixé à 5%** pour obtenir des sièges : une liste qui n'atteint pas ce seuil ne sera donc pas représentée au parlement !

A quoi sert le parlement ?

Le parlement européen est un organe très important dans le **processus décisionnel européen**. En effet le parlement européen amende et vote, avec le Conseil de l'Union européenne, les propositions de la Commission.

Le processus décisionnel européen

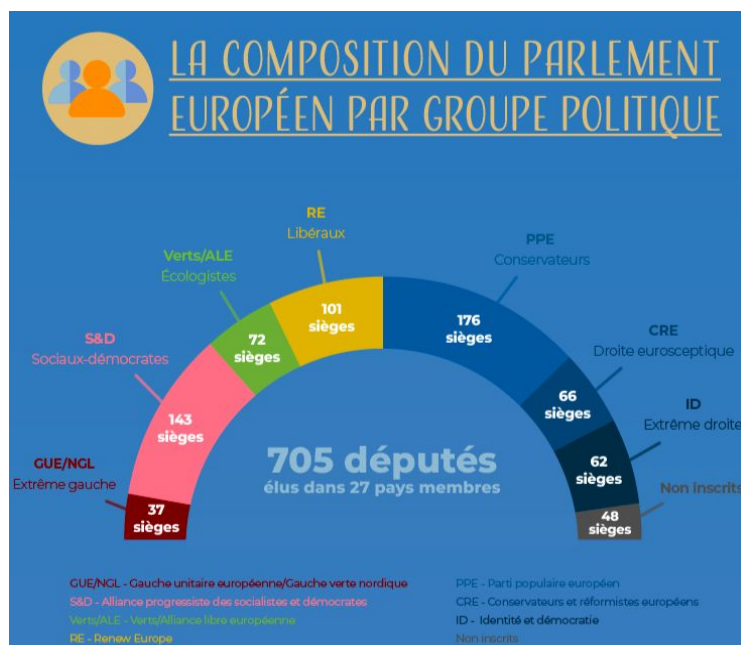


Qui sont les députés qui nous représentent actuellement

Il y a a ce jour **79 eurodéputés français** dans différents partis européens, voici la répartition actuelle pour vous donner une idée :

- Groupe Renew (**Centriste**) avec **23** députés (=La République en marche - LaREM, MoDem, partis partenaires)
- Groupe Identité et démocratie (**Extrême droite**) avec **18** députés (= Rassemblement National - RN)
- Groupe Les Verts/Alliance libre européenne (**Écologiste**) avec **12** députés (=Europe écologie Les Verts - EELV, partis régionalistes)
- Groupe Parti populaire européen (**Droite conservatrice**) avec **8** députés (=Les Républicains - LR)
- Groupe Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates (**Gauche sociale-démocrate**) avec **7** députés (=Place Publique, Parti Socialiste, Nouvelle Donne)
- Groupe Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (**Extrême gauche**) avec **6** députés (=La France insoumise - LFI)
- Non inscrits avec **5** députés

Au niveau européen voici une **répartition pour le mandat actuel** :



Si vous êtes intéressés par ces explications, vous pouvez aller sur le site [toute l'europe](#), il contient énormément de vulgarisations très accessibles.

Comment voter ?

Le droit de vote aux élections Européennes est soumis à **3 conditions** :

- Être âgé de 18 ans au moins
- Jouir de ses droits civiques
- Être inscrit sur les listes électorales

De façon générale, **tous les citoyens européens** peuvent voter dans leur **État de résidence**, indépendamment de leur nationalité (exemple : un espagnol résidant en France pourra voter dans son bureau de vote en France ou dans son bureau de vote de rattachement en Espagne). Cependant, il existe d'autres conditions

- Être majeur (plus de 18 ans),
- Jouir de ses droits civiques et politiques, en France et dans son pays d'origine,
- Être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter depuis au moins 6 mois,
- Être inscrits sur les listes électorales complémentaires de sa commune de résidence en France)

Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez **vérifier en ligne si vous êtes bien inscrits sur les listes électorales** dès maintenant [ici](#).

Si vous n'êtes pas inscrits, il faudra effectuer la démarche. Pour cela, 2 solutions s'offrent à vous :

- Se rendre dans la **mairie** de sa ville jusqu'au **3 mai 2024**
- Effectuer la démarche **en ligne** via le portail dédié, jusqu'au **1er mai 2024**

Procuration

Si vous ne pouvez pas voter le 9 juin, vous pouvez faire une procuration.

La date limite n'est pas encore annoncée, mais il est préférable de la déposer rapidement. Vous pouvez choisir n'importe quel citoyen européen comme mandataire, mais chaque électeur ne peut avoir qu'une seule procuration.

Vous pouvez modifier ou annuler votre procuration sur le site maprocuration.gouv.fr avant le scrutin. Si vous décidez de voter vous-même, informez simplement votre mandataire avant qu'il n'ait voté pour vous.

En ligne

Pour la première fois, vous pouvez également **établir votre procuration en ligne** via le site maprocuration.gouv.fr ! Vous devrez vous identifier via France Connect et renseigner votre **numéro d'électeur** ainsi que les informations essentielles concernant la personne à qui vous faites procuration (cf. ci dessus). Il ne sera pas nécessaire de faire valider cette démarche auprès d'un commissariat de police ou d'une gendarmerie mais pour pouvoir vérifier votre identité il faudra avoir une identité numérique certifiée, celle-ci nécessite :

- de disposer d'une carte nationale d'identité électronique (format carte bancaire) ;
- d'avoir téléchargé l'application France Identité ;
- de s'être rendu dans l'une des mairies en capacité de certifier l'identité numérique pour faire certifier son identité numérique après vérification des données biométriques : <https://france-identite.gouv.fr/identite-numerique-certifiee/>

L'identité numérique certifiée est en cours de déploiement et devrait être disponible dans de nombreuses villes dans les prochaines semaines.

En présentiel

La procuration peut être faite auprès d'un **tribunal judiciaire**, d'une **gendarmerie** ou encore d'un **commissariat de police**. Il est important de retenir que vous pouvez réaliser cette démarche depuis n'importe quelle commune française.

Il vous sera demandé de fournir :

- Une **pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport)
- Un **formulaire** (qui peut être préalablement rempli) comportant votre numéro d'électeur ainsi que celui de la personne à qui vous faites procuration. Il faudra aussi indiquer ses nom, prénom(s) et date de naissance.

Le taux de participation et les prévisions

En 2019, la participation aux élections européennes est en hausse à 50,7 % (+8 points vs 2014), rompant la tendance à la baisse depuis 1979. Selon l'Eurobaromètre, **56 % des Européens** seraient intéressés par les élections de 2024, suggérant une possible augmentation de la participation. Prouve-le !!!!

Les candidats ?

Ils sont nombreux car il y a officiellement 22 listes pour le moment, voici l'ensemble des têtes de listes et leur parti ainsi que leur place dans les sondages au 11 mars 2024 :

- [Hélène Thouy | Parti animaliste](#) : <5%
- [Jean-Marc Governatori | Ecologie au centre](#) : <5%
- [Nathalie Arthaud | Lutte ouvrière](#) : <5%
- [Jean Lassalle | L'Alliance rurale](#) : <5%
- [Guillaume Lacroix | Parti radical de gauche](#) : <5%
- [Léon Deffontaines | Parti communiste français](#) : <5%
- [François Asselineau | Union populaire républicaine](#) : <5%
- [Jean-Christophe Fromantin | Territoires en mouvement](#) : <5%
- [Florian Philippot | Les Patriotes](#) : <5%
- [Yann Wehring | Ecologie positive & Territoires](#) : <5%
- [Marine Cholley | Equinoxe](#) : <5%
- [Laure Patas d'Illiers | Europe Démocratie Esperanto](#) : <5%
- [Thierry-Paul Valette | Europe Equitable](#) : <5%
- [Caroline Zorn | Parti pirate](#) : <5%
- [Philippe Folliot | Ruralités](#) : <5%
- [Marion Maréchal | Reconquête !](#) : 6%
- [Marie Toussaint | Europe Ecologie - Les Verts](#) : 6%
- [François-Xavier Bellamy | Les Républicains](#) : 7%
- [Manon Aubry | La France insoumise](#) : 8%
- [Raphaël Glucksmann | Parti socialiste - Place publique](#) : 13%
- [Valérie Hayer | Renaissance - MoDem - Horizons](#) : 17%
- [Jordan Bardella | Rassemblement national](#) : 31%

Pour rester au courant

N'hésitez pas à vous abonner à des newsletters, des pages instagram de journaux (ex : toute l'europe), du parlement et d'associations (ex : mouvement européen, jeunes européens...).

Vous pouvez aussi assister à des débats, conférences et événements sur le sujet, voici une note récapitulative des opportunités que je vais mettre à jour régulièrement : [Note Opportunités Elections européennes](#)

Pour en apprendre plus de manière ludique tu peux télécharger l'application "ADENO", c'est la première application pour intéresser les jeunes aux élections européennes.

Témoignage d'étudiants

Tiphanie (Nantes)

Il est important de sensibiliser les étudiants en pharmacie aux enjeux de l'union européenne. C'est dans cette optique que la Task Force Affaires Européennes s'efforce de rendre plus accessible aux étudiants la compréhension du fonctionnement de l'Union européenne et d'apprécier ses avantages, notamment à travers des programmes comme Erasmus et EUniWell. Ces initiatives nous offrent l'opportunité de tirer pleinement parti de nos années universitaires et de mieux comprendre différents systèmes de santé pour répondre aux défis du concept "OneHealth" ou "une seule santé".

L'influence de l'Union européenne sur l'enseignement supérieur, le numérique, les systèmes de santé et les opportunités professionnelles est significative. **Il est clair que notre capacité à agir avec discernement sera renforcée par une meilleure connaissance de ces domaines.**

Par ailleurs, les prochaines élections européennes auront lieu du 6 au 9 juin 2024. Ensuite, le Parlement européen adoptera des lois qui toucheront l'ensemble du secteur pharmaceutique, allant des multinationales, aux start-ups et jusqu'à nos pharmacies de villes. **Le vote est une opportunité précieuse de donner notre avis en tant qu'étudiants en pharmacie.**

C'est pourquoi l'ANEPF va analyser les programmes portant sur la santé, la transition écologique et la jeunesse, émanant des différentes listes candidates, et partager ces résumés sous forme de communications.

La démocratie ne doit jamais être négligée, surtout de nos jours. C'est une responsabilité collective où chacun de nous joue un rôle crucial. Plus nous serons nombreux à voter, plus notre démocratie sera forte.

Contribuons tous à améliorer le monde dans lequel nous vivons ❤️

Céline (Tours)

En tant qu'étudiant en pharmacie, la thématique de l'Europe peut sembler lointaine, pourtant elle est centrale ! Que ce soit en tant que jeunes, étudiants ou encore futurs pharmaciens, l'Europe c'est notre quotidien !

En effet, l'UE en tant qu'étudiant c'est des opportunités de mobilités via ERASMUS, les Alliances d'Universités Européennes ou simplement la libre circulation (espace Schengen) ! Ces programmes nous permettent un apport culturel et humain incroyable mais également de prendre connaissance de la diversité des systèmes de santé européens : cette ouverture culturelle ne peut faire de nous que de meilleurs professionnels de santé !

En tant que futur pharmacien, retenez que le Parlement européen votera dans les mois à venir la législation pharmaceutique européenne qui dictera le cadre réglementaire pharmaceutique pour l'entièreté de notre carrière (ou presque) !

Au-delà du paquet pharmaceutique pour l'Europe, des enjeux majeurs en termes de santé publique (One Health, antibiorésistance, pénuries ...), d'innovation en santé (Espace Européen des Données de Santé, intelligence artificielle..) mais aussi en termes de transition écologique vont rythmer la prochaine mandature !

Pour une Europe qui nous ressemble, on se donne rendez-vous le 9 juin pour aller voter !

Contacts

FOUCAUD Tiphany, METALLAOUI Céline et BOULOUX Cléo

Task Force Affaires Européennes

LESUEUR Pauline

Vice Présidente en charge des Affaires Européennes

affaires.europeennes@anepf.org | 06 95 34 07 06

